



SECTION DE SUD OUEST ET DE BORDEAUX

Bordeaux, le vendredi 31 août 2018

Le SNJ au soutien

Le jeudi 30 août, un confrère journaliste sportif de "Sud Ouest" Pays basque s'est vu refuser l'accès en tribune de presse par le Biarritz Olympique, pour couvrir le match de rugby opposant Biarritz à Brive, dans le cadre du championnat de Pro D2. Cette entrave à la liberté de la presse a été constatée par un huissier de justice. Dès jeudi soir sur le site Internet sudouest.fr et ce vendredi dans l'édition papier de "Sud Ouest", un billet de la rédaction en chef a expliqué aux lecteurs cette situation inédite.

Le SNJ soutient cette prise de position nette et immédiate.

Le SNJ condamne l'attitude du Biarritz Olympique vis à vis de notre confrère. La liberté de la presse est un droit fondamental de notre république. A l'heure où certains confondent communication et journalisme, le SNJ rappelle aux dirigeants du Biarritz Olympique qu'une démocratie sans information n'est plus une démocratie.